

**Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 11 février 2020  
du RPI Châlus-Pageas**

**Membres présents**

- Mme Agnès Porte, directrice de l'école élémentaire de Pageas, présidente du conseil d'école,
- Mme Caroline Andrieux-Dupeyroux, directrice de l'école maternelle de Châlus,
- Mme Isabelle Guine, professeur des écoles, adjointe maternelle,
- Mme Perrine Boucharreychas, professeure des écoles, adjointe élémentaire Pageas,
- Mme Christelle Mingout, professeure des écoles, adjointe élémentaire Pageas,
- Mme Lichina Duquéroix, professeure des écoles, directrice de l'école élémentaire de Châlus,
- Mme Séverine Lafontaine, professeure des écoles, adjointe élémentaire Châlus,
- M. Alain Brezaudy, maire de Châlus,
- Mme Martine Mayousse, adjointe au maire de Châlus, chargée des affaires scolaires,
- M. Roland Garniche, adjoint au maire de Pageas,
- Mme Solange Parry, Conseillère municipale à Pageas,
- Mme Danielle Mazzière, DDEN titulaire école maternelle de Châlus,
- M. Jean-Pierre Rigout, DDEN école élémentaire de Pageas,
- Mme Douglter Simone, DDEN suppléante école de Pageas,
- Mme Danielle Auchère, DDEN titulaire école élémentaire Châlus,
- Mme Morgane Coussy, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus,
- Mme Laurence Lauzeille, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école élémentaire de Châlus,
- Mme Marie-Laure Desvillies, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école Pageas,
- Pierre Chanteraud, délégué titulaire des parents d'élèves de l'école de Pageas,
- Mme Gaëlle Ranger, déléguée suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus,
- Mme Sarah Delaurettra, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus,
- Mme Boutin Sandra, déléguée titulaire des parents d'élèves de l'école maternelle de Châlus,

**Membres excusés**

- M. François Musson, Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription Haute-Vienne 1,
- M. Philippe Dubeau, maire de Pageas,
- M. Jean-François Raffier, délégué suppléant des parents d'élèves de l'école de Pageas,
- Mme Danielle Mazzière, DDEN titulaire école maternelle de Châlus,
- M. Olivier Gaboriau, Psychologue de l'Éducation,

*Après un tour de table de présentation des différents membres, Madame Porte annonce qu'un sujet supplémentaire a été rajouté à l'ordre du jour à la demande des délégués des parents d'élèves de la maternelle. Il concerne la sécurité autour de l'école et plus précisément la circulation des deux roues. Le sujet sera traité en fin de séance.*

**Effectifs et répartition actuelles des élèves des écoles du RPI**

niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis école
Nbre d'élèves	19	16	19	19	24	16	15	25 (26 ap vacances)	12

Classe	PS/MS	PS/GS	CP/CE2	CE1	CE2/CM1	CM2
Nbre d'élèves	(11 + 16) 27	(8 + 19) 27	(19 + 5) 24	24	(11 + 15) 26	25 (26 ap

						Vacances

*Ce qui fait, pour l'instant, un total de 154 élèves sur le RPI, hors Ulis, soit une moyenne de 25,66 élèves par classe pour 6 classes.  
Sans la répartition décidée début septembre la classe de Mme Duquéroix compterait aujourd'hui 31 élèves.*

**Effectifs des élèves du RPI prévus pour l'année prochaine.**

niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis école
Nbre d'élèves	18	19	16	19	19	24	16	15	12

*Pour éviter les problèmes survenus en fin d'année scolaire précédente, les enseignantes informant d'ores et déjà les parents que les répartitions annoncées au mois de juin pourront être modifiées en toute fin d'année scolaire, voire en début de nouvelle année scolaire, selon les inscriptions survenues pendant les vacances et que cette répartition est du seul ressort du Conseil des Maîtres.  
Toutefois, il est déjà acté qu'il y aura des CE2 et à l'école de Pageas et à l'école de Châlus.*

**Accueil des élèves les jours de grève.**

Mme Dupeyroux rappelle que les enseignantes ne sont pas sensées accueillir les élèves des enseignantes grévistes. La loi sur le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires impose la mise en place d'un service d'accueil dès lors qu'il y a plus de 25 % d'enseignants en grève dans l'école, pourcentage atteint à Châlus dès qu'une enseignante est en grève. Les grévistes doivent se déclarer 48 heures à l'avance, afin de permettre la mise en place du dispositif par les municipalités qui bénéficient en contrepartie d'une compensation financière de l'État.  
Les enseignantes de la maternelle déplorent que la solution soit systématiquement trouvée en « réquisitionnant » une employée communale travaillant dans leur classe.  
M. Brezoudy explique que la gestion du personnel d'une petite commune n'est pas aisée et qu'il n'y a que peu de solutions pour gérer ces journées exceptionnelles.  
Lorsque les enseignantes de maternelle sont grévistes, Mme Dupeyroux demande s'il est possible que les élèves soient accueillis dans la salle disponible et non dans les classes.

**Accueil dans les écoles en cas d'intempéries.**

**Quelques rappels :**

- En cas d'intempéries, et plus précisément en cas de verglas ou de fortes chutes de neige, les transports scolaires peuvent être annulés. Cette décision, si elle n'émane pas de la préfecture est laissée, par le transporteur à l'initiative des chauffeurs.  
Les services départementaux des transports scolaires envoient des SMS d'information aux parents. Cependant, tous ne les reçoivent pas et surtout pas en temps et en heure de conduire leur(s) enfant(s) à l'école eux-mêmes.

Mais il arrive ainsi que, certains enfants, laissés à la garderie le matin, ne puissent prendre la navette assurée la liaison entre l'école de Pageas et celle de Châlus, parce qu'elle ne circule pas. Dans ce cas, et c'est arrivé l'année précédente, les enseignantes se retrouvent avec des élèves non-inscrits dans leur école et se posent alors des questions de responsabilité et d'assurance. Les directrices ont appelé les responsables des enfants en question, pour qu'ils essaient de trouver une solution pour les conduire dans leur école, mais pour des raisons d'emploi du temps ou d'impossibilité de quitter leur travail, certains ont eu du mal à « comprendre » cette démarche. Nous rappelons donc qu'il y a une garderie sur les 2 sites du RPI (Pageas et Châlus). Il est donc demandé aux parents de conduire directement leur(s) enfant(s) à la garderie de la commune où ils sont scolarisés, en cas de difficultés de circulation (neige, verglas).  
Aux autres, il est bien précisé qu'ils sont responsables de leur(s) enfant(s) jusqu'à leur montée dans la navette (en aucun cas, ils ne doivent être laissés sous la responsabilité des agents

municipaux) et, si elle ne passe pas, il leur appartient de le(s) conduire ou pas à son (leur) école ou de s'organiser en ce sens avec d'autres parents.

*Il serait souhaitable qu'une information commune concernant ces différents points, rédigée par les 2 municipalités, soit adressée aux parents d'élèves par le biais des cahiers de liaison.*

- Il est en outre rappelé que si le ramassage scolaire n'est pas effectué le matin, il ne l'est pas non plus le soir, même si les conditions météorologiques se sont améliorées.

- Par ailleurs, si les conditions météorologiques le justifient, un retour anticipé des élèves peut être décidé : cette décision et ses modalités sont prises par le préfet en concertation avec la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) et le conseil régional qui gère les transports scolaires.

- Dans ce cas, les directeurs d'école sont tenus de s'assurer que les parents sont bien au courant des décisions prises et seront donc amenés à les appeler pour savoir quand, comment, à quelle heure et avec quel leur(s) enfant(s) sera pris en charge à l'école, sachant bien évidemment que les enseignants seront présentes pour assurer l'accueil jusqu'à l'heure effective de sortie et que les services municipaux (garderie) fonctionneront comme d'habitude.

Pour information, sites et fréquence radio que les parents peuvent consulter en cas d'incertitudes :

- En cas d'événement météorologique occasionnant des perturbations de circulation des transports,

- Préfecture : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/>
- Twitter préfecture : <https://twitter.com/Prefet87>
- France bleu limousin : 103.5 FM

### Activités passées ou à venir

#### ➤ Activités école maternelle

Activités passées ou en cours :

#### Rappel : Projet de l'année : L'Histoire

Vendredi 8 novembre : Visite de la grotte de Villars + atelier de peintures préhistoriques (439,20 € pour atelier et visite financés par amicale + 248 € de transport financé par municipalité de Châlus)

Période 2 et 3, de novembre à février : 10 Séances au Gymnase (poutre, espaliers, pinth)

Vendredi 20 décembre :

Le matin : Goûter de Noël offert par la Mairie et ouverture des cadeaux pour les classes. Un taxi et 2 trotinettes ont été offerts par l'amicale (877€)

L'après-midi : Spectacle de Noël, financé par l'amicale pour tous les élèves du RPI (630€) « Drôles de bricolos », par la compagnie Herbe d'or.

Vendredi 24 janvier : Visite de l'exposition permanente sur l'Égypte Antique au musée des Beaux-Arts à Limoges. *Transport pris en charge par mairie Châlus, 196€*

Lundi 3 février : Intervention de M. Brachet, pompier volontaire, auprès des MS et GS, sur les gestes de premiers secours.

Activités prévues :

Période 4, Mars/Avril : 6 Séances de lutte au Dojo

Mars-Avril-Mai-Juin : Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD de Châlus

- Vendredi 27 mars : Temps d'échange sur l'école d'autrefois. A partir d'un questionnaire préparé par les enfants.

- Jeudi 16 et vendredi 17 avril : Les élèves de MS puis de GS se rendront à l'EHPAD pour participer à des jeux anciens et une chasse aux œufs. *Transport pris en charge par municipalité 2 x 74 €.*

- Vendredi 15 mai : Les résidents viendront à l'école pour participer à nos jeux anciens

Jun : Séances natation. 3 pour les MS et 6 pour les GS

#### ➤ Activités école élémentaire de Pageas :

Activités passées ou en cours :

- lundi 16 décembre : visite de la caserne des pompiers de Châlus par tous les élèves de l'école. L'équipe remercie M.Brachet pour sa visite et son implication.

- mardi 19 décembre : goûter de Noël offert par la mairie aux élèves

- jeudi 20 décembre : spectacle de Noël offert par l'Amicale Laïque à tous les élèves du RPI « Drôle de bricolos »

- mardi 14 janvier : à 17h30 les élèves d'Ulis et leurs parents ou familles d'accueil ont été invités à venir manger les galettes faites dans la journée par les élèves d'Ulis

- activités aquatiques la piscine d'Aixe-Sur-Vienne tous les jeudis matins depuis novembre jusqu'au 16 avril : en premier, classe de CE1 jusqu'à Noël, en ce moment la classe de CP-CE2 jusqu'au 13 février, puis Ulis du 19 mars au 16 avril)

*Les entrées de la piscine sont financées par l'Amicale Laïque et le transport par la mairie.*

*Remerciements à tous les parents bénévoles qui ont l'agrément et qui se sont inscrits pour accompagner les élèves des 3 classes.*

#### Projets de l'école

- autour des écrits : à chaque période, on étudie un type d'écrit différent (période 1 : les contes, période 2 la bande-dessinée, période 3 les albums de la littérature de jeunesse, période 4 le théâtre, période 5 les documentaires)

- participation aux explorateurs du parc sur le thème « nos voisins » : 3 interventions dans l'année de l'association la « soupage savouage » pour chaque classe (objectif fabriquer des abris pour les hérissons et des nichoirs à hirondelles qui seront installés autour de l'école)

*Demande auprès de la mairie pour savoir si les élèves peuvent installer des nichoirs sur les murs et des abris pour les hérissons*

• 1ère animation : le 17 janvier pour les Ulis et le 31 janvier pour les classes de CP-CE2 et CE1 (présentation du projet avec découverte et reconnaissance d'animaux qui sont proches de chez nous, animation en classe et sur le terrain)

• 2ème animation : le 26 mars pour les classes de CP-CE2 et CE1, et le 27 mars pour les Ulis (apprendre à reconnaître les indices de présence des animaux et fabrication d'un abri pour les hérissons et des nichoirs à hirondelle)

• 3ème animation : en extérieur dans l'environnement proche de l'école (trouver et reconnaître des indices de présences d'animaux dans l'environnement proche de l'école) : le 7 mai pour les classes de CP-CE2 et CE1, et le 5 juin pour les Ulis

- Projet santé : l'objectif de ce projet est de permettre aux élèves de connaître et de répondre à leurs besoins primaires (sommeil, alimentation et hygiène) afin d'améliorer leur disponibilité face aux apprentissages.

Dans le cadre de ce projet, l'infirmière scolaire rattachée au collège Châlus, Mme Taisant, intervient auprès de tous les élèves de l'école:

• Vendredi 24 janvier : intervention auprès des élèves d'Ulis sur le sommeil et les écrans, et auprès des CP-CE2 et CE1 sur les yeux

• Vendredi 7 février : intervention sur l'alimentation (le petit déjeuner) auprès des élèves d'Ulis

✓ Jeudi 13 février : organisation d'une soirée parentale sur le thème « être bien pour bien être à l'école », moment d'échanges sur le bien-être des enfants et

- sur l'implication de ce bien-être dans les apprentissages en présence de Mme Véronique Bruy infirmière Conseillère technique à l'Inspection Académique
- Vendredi 14 février** : intervention sur l'hygiène auprès des Ulis (les dents) et de la classe de CP-CE2 (lavage des mains)
- Jeu 20 février** : nouvelle intervention sur l'hygiène auprès de la classe de CE1 (corporelle)
- survront d'autres dates pour parler du sommeil et de l'alimentation auprès des classes de CP-CE2 et CE1 (dates non définies)

#### Activités à venir :

- Jeu 12 mars** : intervention de Mme Isabelle Besse sur le thème du jardin « *Le secret du jardin de Clément* »
- Jeu 23 mars (le matin)** : visite de la médiathèque du Père Castor pour tous les élèves CP-CE2 avec inclusion d'élèves d'Ulis : 2 animations sur les contes détournés des 3 petits cochons et sur les empreintes des animaux
- CE1 avec inclusion d'élèves d'Ulis : 2 animations sur le thème des voyages et sur la haie
- Suite à ces animations, les élèves prendront un pique-nique sur place avant de retourner à l'école
- du 11 au 15 mai** : classe découverte pour les CE2 de Pagnas avec les élèves de l'école élémentaire de Châlus
- mardi 12 mai** : spectacle des JMF

#### ➤ Activités école élémentaire de Châlus.

##### Activités passées ou en cours :

- « **Groupes de paroles** » pour les CM2 : tous les lundis en demi-classe avec le psychologue scolaire et le maître G.
- Participation à la cérémonie commémorative du **11 novembre 1919** : à l'invitation de Monsieur le Maire, comme tous les ans.
- Mardi 19 novembre**, animation documentaire interactive, proposée par Isabelle Besse de la société Planètes-nômes. Intitulée « Quel avenir pour nos déchets ? », elle s'inscrit dans le parcours citoyen des élèves. *Le prix forfaitaire de l'intervention (300 €) a été pris en charge par la coopérative scolaire.*
- Vendredi 13 décembre**, 2ème animation sur le thème des arbres de la voie verte, proposée par Isabelle Jacob. Lors de la sortie « Champignons » de septembre, nous avions également recensé les arbres présents le long de cette ancienne voie ferrée. Nous avions comme projet, de revenir les observer aux différentes saisons. C'était donc la sortie «automne» qui s'est faite en classe à cause du mauvais temps : il fallait associer feuilles et fruits desdits arbres.
- vendredi 20 décembre** après-midi un spectacle de Noël a été offert à tous les élèves du RPI, comme chaque année à cette occasion, par l'Amicale Laïque des écoles. C'était un spectacle musical burlesque intitulé « Drolles de bricolos ». Il a été suivi par un goûter offert par la municipalité.
- Lundi 13 janvier** : classe de CM2, éducation à la santé : « les dangers du tabac » par La Ligue contre le cancer.
- Vendredi 31 janvier** : Classe de CM2 : éducation à la santé : 2ème intervention animée par l'ANPPA (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie) sur les dangers du tabac.
- Jeu 6 février** : 3ème sortie projet « les arbres de la voie verte » dite « sortie d'hiver » : il s'agissait cette fois d'observer les bourgeons et les écorces ainsi que les « silhouettes » des arbres qui permettent de les identifier quand il n'y a plus de feuilles.
- Chaque élève a choisi un arbre qu'il aura à présenter sur des panneaux qui seront affichés soit à la médiathèque, soit à l'Office du tourisme (rien n'est encore défini) en fin d'année et qui s'inscrirait dans le projet sur l'arbre mené par la Communauté de Communes.
- Vendredi 7 février** : Exploitation de la sortie de la veille sur la voie verte et travail plus spécifique sur le bourgeon, avec lecture et mode d'emploi de clés d'identification : De l'arbre à la cabane.

- Vendredi 7 février** encore, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une animation proposée par le SYVED (Syndicat Départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés) sur le tri sélectif des déchets à partir d'ateliers jeux intitulés « Tri-Marrant » : Il s'agissait de reconnaître la nature de nos déchets pour les trier correctement.

#### Activités à venir :

- Jeu 13 février** : Classe de CM2 : Pièce de théâtre à Sérilhac. Intitulée « *Complot dans l' dico* » et jouée par la compagnie Théâtre des Dunes, elle est proposée par l'association Prévention MAIF et permet une approche positive du risque, pour mieux le comprendre, le gérer, le maîtriser... et savoir prendre les bonnes décisions pour agir en toute sécurité !
- Lundi 17 février** : Dans le cadre de l'éducation au développement durable et du projet « énergies et déplacements » mené avec la Communauté de Communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus, 1er intervention (sur 3 et sur 3 demi-journées) d'un animateur auprès de nos élèves :  
Animation 1 :  
- Enquête sur les points de consommation d'énergie à l'école et à la maison  
- Etude de maquettes d'installations produisant ou utilisant des énergies renouvelables  
Animation 2 : **Jeu 26 mars**  
- Fabrication des maquettes  
- Cartographie et optimisation de déplacements domicile-école  
- Etude des énergies grises autour d'objets du quotidien  
Animation 3 : **Jeu 11 juin.**  
- Visite animée de l'éolienne et ou des panneaux photovoltaïques de Rilhac-lastour

- Les élèves de CM2 participent à la 6ème édition du *Prix Passerelle* avec des camarades de 6ème du collège. C'est un prix littéraire limousin créé à l'initiative de professeurs documentalistes de l'académie de Limoges. Les élèves ont été invités à lire une sélection de 5 romans préalablement sélectionnés et à partager des impressions, des ressentis, des avis, des points de vue sur les œuvres. Ils assisteront aussi à des mises en scènes des ouvrages au théâtre de l'Union à Limoges.

- Les 2 classes sont engagées dans le projet « *Théâ* » proposé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école) en partenariat avec la DSDEN 87 (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Il s'agit de mettre en scène des pièces de théâtre d'une auteure d'œuvres pour enfants (Catherine Verhaeghe en l'occurrence) avec le concours de comédiens professionnels. C'est Sylvie Audureau qui intervient à ce titre à Châlus, à raison de 6 interventions au total pour chacune des classes. Cela donnera lieu à une représentation finale devant tous les élèves des autres écoles participant au projet, le **mardi 2 juin**, sur une vraie scène de théâtre (à l'Isle).

- Jeu 9 avril** ou **Jeu 16 avril** : classe de CE2/CM1 : Permis piéton issu du partenariat entre l'Education Nationale, Prévention MAIF et La Gendarmerie Nationale : Il s'agit d'éduquer les élèves aux dangers de la route quand on circule à pied ou à vélo.

- Du 11 au 15 mai** : classe de découverte intitulée « *Volcanisme et découverte du milieu montagnard* » à Chambon sur Lac, dans le Puy de Dôme. Au programme : de nombreuses randonnées, une visite de ferme et une journée à Vulcania  
Nous remercions tous les « financeurs » : l'Amicale Laïque des écoles qui finance le séjour à hauteur de 100 € par élève, les municipalités qui, à elles deux, financent grosso-modo l'équivalent du coût du transport, la coopérative scolaire, les familles... pour lesquelles le restant à charge s'élève à 139 €. Un paiement fractionné a été mis en place (pouvant être réparti sur 6 mois). Tous les élèves portent cette année.

- Jeu 4 juin** : journée au Zénith de Limoges proposée par le Syded : Le matin, présentation du travail fait par certaines classes sur le recyclage, puis spectacle l'après-midi.

#### Travaux et matériel :

- Infiltrations importantes dans la classe des GS : Mme Mayousse précise que l'entreprise doit intervenir dans la semaine du 17 février.
- Les portes de la cantine sont vieillissantes et peu robustes, les enseignantes expliquent que leur parc d'engins roulants est grandissant et qu'il ne faudrait donc pas que des personnes malintentionnées puissent entrer dans le local.  
M. Bréaudy précise que la toiture de la cantine va faire l'objet d'une réfection, et qu'il pourrait peut-être budgéter de nouvelles huisseries.

> **Ecole élémentaire Pageas**

- Porte donnant sur la rue : problème de fermeture
- Demande d'installation d'un visiophone ou d'un système de sonnerie dans la classe de CE1 : pendant la pause méridienne, ou en cas d'absence des 2 enseignantes de CP et Ulys, on ne sait pas si quelqu'un est au portail, problème pour les taxis, les parents (téléphonement à l'école ou à la mairie)
- problème de l'imprimante laser qui se déconnecte sans arrêt

> **Ecole élémentaire Chéilus**

- Serait-il possible de :
    - ✓ changer les tableaux interactifs devenus obsolètes et de renouveler les ordinateurs datant de la même époque et dont les mises à jour ne se font plus ?
    - ✓ enlever les écrans de la salle informatique dont on ne sert plus.
    - ✓ changer le visiophone qui ne fonctionne plus du tout correctement : impossible d'entendre ce que disent les « visiteurs » et d'en installer un dans la classe de Mme Lafontaine ?
- Il est prévu que la salle « d'arts plastiques » soit restaurée l'année prochaine.*

**Point ajouté à l'ordre du jour : Circulation des deux roues motorisés aux alentours de la maternelle et danger pour les enfants lors de la sortie des classes.**

Les parents d'élèves signalent que des deux roues circulent dans les espaces interdits à la circulation, notamment autour du skate park, près de la maternelle et c'est dangereux.

Monsieur le Maire déplore ce nouvel exemple d'insécurité parmi bien d'autres dans la commune. Il y a des pannesaux interdisant l'accès à tout véhicule motorisé et autour de la maternelle et autour du stade, mais on voit régulièrement que certaines personnes n'en ont que faire. Il a demandé aux agents communaux d'y être particulièrement attentifs et les services de gendarmerie font « des rondes ». Le skate park a vocation à être délimité par une clôture mais les travaux pour la construction de la salle multisport contigue vont démarrer, en principe en avril, et tout qu'ils ne seront pas achevés, cela ne pourra pas se faire.

**Remerciements :**

*Les enseignantes remercient les élus et tout le personnel municipal pour leur écoute, leur disponibilité et leur efficacité face aux diverses demandes relatives aux écoles. Elles remercient également tous les accompagnateurs bénévoles sans lesquels les activités éducatives « hors classe » ne pourraient se faire.*

La secrétaire de séance,



Mme Duquéroix Uchina,

Présidente du Conseil d'école,



Mme Agnès Porte,